

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 16 juillet 2014 fixant la composition du jury du concours sur titres pour le recrutement d'adjoints techniques de 1^{re} classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France au titre de l'année 2014

NOR : INTA1417172A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2003-532 du 18 juin 2003 relatif à l'établissement et à l'utilisation des listes complémentaires d'admission aux concours d'accès aux corps de la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2007 fixant la liste des spécialités des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2008 fixant les modalités d'organisation du recrutement des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer;

Vu l'arrêté du 25 avril 2014 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement d'adjoints techniques de 1^{re} classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France;

Sur la proposition du secrétaire général,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Hélène HALTER, attachée d'administration de l'État, est nommée présidente du concours sur titres pour le recrutement d'adjoints techniques de 1^{re} classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France au titre de l'année 2014.

Article 2

M. Jean-Marc PANNIER, commandant de police, est nommé vice-président du concours sur titres pour le recrutement d'adjoints techniques de 1^{re} classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France au titre de l'année 2014.

Article 3

Sont désignés en qualité de membres du jury :

M. Jean-Michel ARNOULD, commandant de police.

M. Patrick BERGERON, adjudant-chef de gendarmerie.

M. Giovanni FIORI, major de police.

Mme Stéphanie FREGUIN, brigadier-chef de police.

Mme Gaëlle MOREAU, capitaine de police.

M. Bruno ORGUEIL, adjudant-chef de gendarmerie.

M. David SANGOUARD, contrôleur des services techniques de classe supérieure.

M. Arnaud THOMAS, contrôleur des services techniques de classe supérieure.

Sont désignés en qualité de concepteurs-examineurs :

M. Jérémy COELHO, adjoint technique principal de 2^e classe.

M. Nicolas DEVIN, adjoint technique de 1^{re} classe.

M. Marc JALOUSTRE, adjoint technique principal de 2^e classe.
M. Christian LE DU, agent de maîtrise.
M. Olivier LE QUEMENER, agent de maîtrise.
M. Fabien MARGUEREZ, brigadier de police.
M. Vincent MAROTINE, brigadier de police.
M. Emmanuel MOUGEOT, adjoint technique principal de 2^e classe.
M. Jean-Luc PIAT, major de police.
M. Yves PRUDHOMME, agent de maîtrise.
M. Franck QUILLOU, agent de maîtrise.
M. Jean-Luc RIEHL, agent de maîtrise.
M. Benoît SALZARD, gardien de la paix.
M. Sébastien SELLIER, gardien de la paix.

Article 4

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence des travaux du jury sera assurée par M. Jean-Marc PANNIER, vice-président du jury.

Article 5

Le jury sera complété en tant que de besoin par des personnes désignées en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité professionnelle concerné par le concours.

Article 6

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 juillet 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*L'adjoint à la sous-directrice
du recrutement et de la formation,*
Y. DE ROQUEFEUIL